



PROCES VERBAL – SEANCE CONSEIL SYNDICAL - 09 AVRIL 2021

15 H – PALAIS DE LA RAYMONDIE - MARTEL

PRESENTS : Mmes et M. Jean DELVERT – Jean-Vincent FEIX – Jacques BOULONNE – Guy FLOIRAC – Jean-Luc LABORIE – Arnaud RICOU – Didier DELBREIL – Pierre FOUCHE (suppléant de M. Christian DAURAT) - Michel LEVET – Annie CAVIER – Guy MISPOULET – Gaëligue JOS - Guy GIMEL – Alain ALBIAT (suppléant de Thierry CHASSAING).

Excusés : Mme Gabrielle COLLIGNON, M. Olivier VITRAC.

M. Philippe CASTANET donne pouvoir à M. Guy FLOIRAC, en début et fin de séance.

Mme Gaëligue JOS donne pouvoir à M. J-Luc LABORIE en cours de séance.

M. Pierre FOUCHE donne pouvoir à M. Didier DELBREIL en fin de séance.

Assistait à la réunion : M. Pascal LEFEVRE Suppléant Commune de Meyronne

Secrétaire de séance : Monsieur Michel LEVET

Date de la convocation : 02 Avril 2021

Monsieur le Président remercie les membres présents et expose les points inscrits à l'ordre du jour :

- **15 Heures** :
- ✓ Désignation Secrétaire de séance
- ✓ Approbation du compte-rendu du Conseil Syndical du 05 Mars 2021
- ✓ Avenants de prolongation des contrats des Territoires de Martel et Moyenne Vallée de la Dordogne
- ✓ Approbation du Règlement intérieur
- ✓ Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) :
- ✚ **ce point est remis à la prochaine séance, le comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Lot n'ayant pu se tenir par absence du quorum**
- ✓ Délibération Frais de déplacement aux membres du Bureau ne percevant pas d'indemnités de fonction.
- ✓ **16 H : en présence de Mme Josette GOYETCHE, Trésorière**

VOTE pour anciens Syndicats Blagour, Eaux du Doux, Région de Martel, Moyenne Vallée de la Dordogne

o Compte de gestion 2020

o Comptes administratif 2020

✓ Délibérations Affectation du Résultat

✓ Compactage des résultats pour SMECMVD

✓ VOTE : Budget 2021

➤ Questions diverses

Approbation PV séance précédente

Monsieur le Président soumet à l'approbation des membres présents le P.V. de la séance du 05 Mars 2021.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Désignation secrétaire de séance

Monsieur le Président propose de désigner Madame Gaeligue JOS qui accepte.

En raison d'une urgence sur sa Commune, Mme G. JOS devra quitter la séance et sera remplacée, à partir du point N°3 par M. Michel LEVET.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Avenants de prolongation des contrats des Territoires de Martel et de la Moyenne Vallée de la Dordogne

Monsieur le Président présente les projets d'avenants (reçus par les délégués avec la convocation) ; il s'agit de prolonger de 1 an, les contrats D.S.P. des ex SIAEP de la Région de Martel et de la MVD.

Il fait part au Comité de l'avis favorable de la Commission D.S.P., qui s'est réunie en amont de cette réunion et soumet ce point au vote.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Départ de Madame Gaeligue JOS.

Approbation du Règlement intérieur

M. le Président donne lecture du projet de règlement, transmis aux Conseillers syndicaux avec la convocation.

M. Jean-Vincent FEIX, Vice-Président, indique que le règlement intérieur peut être modifié sans difficulté, contrairement aux statuts.

Les articles suivants sont modifiés :

Le point N°27 - en effet la Commission d'Appel d'Offres est élue à la proportionnelle au plus fort reste et non à la majorité absolue.

L'article N° 30 – délibérations , la transmission se fait uniquement par voie dématérialisée.

Arrivée de M. P. CASTANET à 15 H 38.

Concernant le point N° 34, M. le Président demande aux élus de bien intégrer les termes de cet article :

Article 34. Réalisation et participation financière des branchements, des extensions et de renforcement de réseau

Les travaux de branchement individuel d'une distance inférieure à 100 m sont réalisés par le délégataire conformément au contrat de délégation, à la charge du pétitionnaire. Ce réseau ne pourra servir que pour ce seul branchement, sinon, il sera nécessaire de réaliser une extension de réseau pour desservir les autres branchements.

Pour des branchements supérieurs à 100 m dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme, l'extension de réseau sera examinée en Comité Syndical.

Le Syndicat Mixte assure la réalisation de tous travaux d'extension ou de renforcement du réseau.

Dans le cadre d'autorisation d'urbanisme, ces travaux sont pris en charge à 30% par le Syndicat et à 70 % par la commune, à charge de cette dernière, si elle le souhaite, de répercuter sa charge financière sur les propriétaires.

La réalisation des branchements de réseau d'une distance supérieur à 100 m dans le cas d'un local d'habitation sans demande d'autorisation d'urbanisme et si la demande émane de particuliers, peut être financée par le particulier par l'intermédiaire d'une offre de concours.

Pour les équipements exceptionnels et les cas très particuliers, les demandes d'extension seront examinées par le Comité Syndical et la décision de participation sera prise au cas par cas.

M. Guy FLOIRAC Vice-Président précise qu'il convient de faire comprendre aux Communes qu'il est nécessaire de bien vérifier la viabilisation.

M. J-Luc LABORIE indique qu'une réunion de travail est programmée avec la FDEL, SAUR et le Service Urbanisme / A.D.S de CAUVALDOR afin de préparer une réunion avec Mesdames et Messieurs les Maires des 17 Communes.

M. Pierre FOUCHE indique que la FDEL prend 40 % en charge ; il demande s'il s'agit seulement d'une proposition.

M. le Président répond que cet article pourra être éventuellement modifié, suite à la réunion avec les Maires ; mais la proposition de partage des coûts (30 – 70) résulte d'une approche validée avec le SYDED, en se référant aux pratiques existantes. Il est rappelé que le PLUiH est en cours d'étude et de validation par CAUVALDOR. Les Communes pourront donc accorder les permis de construire en intégrant toutes les contraintes pour les zones non desservies en eau.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés (avec les modifications mentionnées ci-dessus).

Arrivée de M. J. DELVERT à 15 H 53.

Délibération Frais de déplacement pour les membres du Bureau ne percevant pas d'indemnités defonction :

M. le Président fait part des nombreux déplacements occasionnés par le suivi des chantiers, réunions diverses, il propose aux Membres du Conseil Syndical la prise en charge des frais de déplacements, d'une distance supérieure à 10 kms (à partir de Martel - siège social), pour les membres du Bureau ne percevant pas d'indemnités de fonctions.

La finalité étant de voter le principe ; les dispositions seront préparées par le Bureau.

Approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Arrivée de M. G. GIMEL à 16 H 00.

Questions diverses

M. J-L LABORIE informe l'assemblée de l'attribution des DETR 2021 pour :

- la station du Marais, le renouvellement du réseau d'eau potable de l'ancien Syndicat des Eaux du Doux, (prévus dans la proposition budgétaire) ;

- les programmes de Lamothe Commune de LACHAPELLE AUZAC, Pomarède et Miramond Commune de PINSAC, (étant quant à eux non-inscrits).

16 Heures :

M. Jean-Luc LABORIE, Président, accueille Mme Josette GOYETCHE, Trésorière de SAINT-CERE

Comptes de gestion 2020,

Comptes administratif 2020

CA BLAGOUR 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent		Déficit	Excédent	
Résultats reportés N-1		19 132,15			4 470,50	
	Dépenses	Recettes	Résultats exercice	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
réalisations 2020	293 839,05	347 745,04	53 905,99	629 600,02	822 213,63	192 613,61
TOTAUX	293 839,05	366 877,19		629 600,02	826 684,13	
Résultats de clôture par section	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent		Déficit	Excédent	
		73 038,14			197 084,11	
besoin de financement de la section d'investissement					0,00	
besoin de financement en investissement avec RAR	RAR à reporter exercice N+1					
	Dépenses	Recettes		Dépenses	Recettes	
	496 669,00	350 000,00				
RESULTAT CUMULE	DEPENSES		RECETTES	SOLDE D'EXECUTION		
	Fonctionnement	293 839,05	366 877,19	73 038,14		
	Investissement	1 126 269,02	1 176 684,13	50 415,11		
	TOTAL CUMULE	1 420 108,07	1 543 561,32	123 453,25		

INSCRIPTION BUDGET 2021

002-déficit de fonctionnement reporté	
002 - excédent de fonctionnement reporté	73 038,14
1068 - couverture du besoin d'investissement	
001- déficit d'investissement reporté	
001 - excédent d'investissement reporté	197 084,11

CA EAUX DU DOUX 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT	
	Déficit	Excédent
Résultats reportés N-1		61 008,66

	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
réalisations 2020	60 057,47	82 050,31	21 992,84
TOTAUX	60 057,47	143 058,97	

Résultats de clôture par section	FONCTIONNEMENT	
	Déficit	Excédent
		83 001,50

besoin de financement de la section d'investissement

INVESTISSEMENT	
Déficit	Excédent
	14 673,17

	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
	34 465,58	27 123,58	-7 342,00
	34 465,58	41 796,75	

Résultats de clôture par section	INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent
		7 331,17

0,00

RAR à reporter exercice N+1	
Dépenses	Recettes
554 088,87	445 110,00

besoin de financement en investissement avec RAR

-101 647,70

RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	Fonctionnement	60 057,47	143 058,97	83 001,50
	Investissement	588 554,45	486 906,75	-101 647,70
	TOTAL CUMULE	648 611,92	629 965,72	-18 646,20

INSCRIPTION BUDGET 2021

002 - déficit de fonctionnement reporté		
002 - excédent de fonctionnement reporté		0,00
1068 - couverture du besoin d'investissement		83 001,50
001 - déficit d'investissement reporté		101 647,70
001 - excédent d'investissement reporté		7 331,17

CA MARTEL 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT	
	Déficit	Excédent
Résultats reportés N-1		120 658,98

	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
réalisations 2020	168 092,94	251 313,84	83 220,90
TOTAUX	168 092,94	371 972,82	

Résultats de clôture par section	FONCTIONNEMENT	
	Déficit	Excédent
		203 879,88

besoin de financement de la section d'investissement

INVESTISSEMENT	
Déficit	Excédent
	392 221,20

	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
	170 202,41	120 163,28	-50 039,13
	170 202,41	512 384,48	

Résultats de clôture par section	INVESTISSEMENT	
	Déficit	Excédent
		342 182,07

0,00

RAR à reporter exercice N+1	
Dépenses	Recettes
352 292,00	18 187,00

besoin de financement en investissement avec RAR

RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	Fonctionnement	168 092,94	371 972,82	203 879,88
	Investissement	522 494,41	530 571,48	8 077,07
	TOTAL CUMULE	690 587,35	902 544,30	211 956,95

INSCRIPTION BUDGET 2021

002 - déficit de fonctionnement reporté		
002 - excédent de fonctionnement reporté		203 879,88
1068 - couverture du besoin d'investissement		
001 - déficit d'investissement reporté		
001 - excédent d'investissement reporté		342 182,07

CA MVD 2020

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
Résultats reportés N-1		333 787,36			50 701,26
réalisations 2020	86 592,54	176 394,81	329 107,67	404 669,81	75 562,14
TOTAUX	86 592,54	510 182,17	329 107,67	455 371,07	
Résultats de clôture par section	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
		423 589,63		126 263,40	
	besoin de financement de la section d'investissement		0,00		
	besoin de financement en investissement avec RAR		-358 129,60		
RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION	
	Fonctionnement	86 592,54	510 182,17	423 589,63	
	Investissement	813 500,67	455 371,07	-358 129,60	
	TOTAL CUMULE	900 093,21	965 553,24	65 460,03	

INSCRIPTION BUDGET 2021

002-déficit de fonctionnement reporté	
002 - excédent de fonctionnement reporté	65 460,03
1068 - couverture du besoin d'investissement	358 129,60
001- déficit d'investissement reporté	
001 - excédent d'investissement reporté	126 263,40

- **Délibération Affectation du Résultat :**
selon les résultats inscrits ci-dessus.

- **Compactage des résultats pour SMECMVD**

CA FUSION 4 SYNDICATS

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent	Dépenses	Recettes	Résultats exercice
Résultats reportés N-1		534 587,15			462 066,13
réalisations 2020	608 582,00	857 504,00	1 163 375,68	1 374 170,30	210 794,62
TOTAUX	608 582,00	1 392 091,15	1 163 375,68	1 836 236,43	
Résultats de clôture par section	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	
		783 509,15		672 860,75	
	besoin de financement de la section d'investissement		0,00		
	besoin de financement en investissement avec RAR		-401 285,12		
RESULTAT CUMULE		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION	
	Fonctionnement	608 582,00	1 392 091,15	783 509,15	
	Investissement	3 050 818,55	2 649 533,43	-401 285,12	
	TOTAL CUMULE	3 659 400,55	4 041 624,58	382 224,03	

INSCRIPTION BUDGET 2021

002-déficit de fonctionnement reporté	
002 - excédent de fonctionnement reporté	342 378,05
1068 - couverture du besoin d'investissement	441 131,10
001- déficit d'investissement reporté	
001 - excédent d'investissement reporté	672 860,75

Les comptes administratifs étant conformes aux comptes de gestion ;

A noter : les anciens Présidents des Syndicats primaires ne participent pas aux votes des C.A. de leur ancienne collectivité.

M. Guy FLOIRAC, Vice-Président en charge des finances soumet au vote les divers comptes et délibérations selon les montants indiqués ci-dessus.

Adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Départs de M. P. FOUCHE et M. P. CASTANET à 16 H 55.

➤ **VOTE : Budget 2021 : note de synthèse en annexe**

BUDGET SMECMVD - SYND MIXTE EAUX DU CAUSSE MARTEL VALLEE DE LA DORD - BP - 2021

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 373 093,00	990 868,97
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 382 224,03
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 373 093,00	1 373 093,00
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 000 296,94	3 087 008,25
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 572 869,06	813 297,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 672 860,75
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	4 573 166,00	4 573 166,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	5 946 259,00	5 946 259,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

Principaux points :

- La vente d'eau correspond aux tarifs votés par les anciens Syndicats
- Les DETR 2021 pour les anciens S.M du Blagour et SIAEP MVD ne sont pas inscrits en recettes (information reçue après la préparation du budget 2021)
- Le budget 2021 est voté Hors Taxes alors que les C.A. ont été votés en TTC.
- Les opérations sont renumérotées (plus de référence aux anciens Syndicats)
- Avec l'emprunt annoncé de 1 million d'euros, le taux d'endettement avoisine les 60 %

M. le Président soumet le budget 2021 au vote.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

M. le Président remercie les membres du Bureau pour leur implication dans la préparation du budget.

Par ailleurs, il précise que de nombreuses réunions avec tous les partenaires associés ont été nécessaires pour préparer les actions.

Il rappelle que les négociations des terrains, pour la mise en œuvre du projet de 2^{nde} génération sont en bonne voie.

Madame GOYETCHE est remerciée pour la présentation du budget et son aide pour démarrer le nouveau Syndicat.

Merci à Muriel et Jocelyne pour leur implication pour mener à bien la transition et préparer le budget.

M. le Président lève la séance à 17 H 30.

Le Secrétaire de séance

Michel LEVET